

Bulletin d'information municipal

MAI 2019—2E ÉDITION

ADMINISTRATION

SERVICES MUNICIPAUX

Hôtel de ville

Nous joindre  450 454-4502

 info@mst-michel.ca

Heures d'ouverture

Lundi au jeudi 8 h à 12 h @ 12h30 à 16h30
Vendredi 8 h à 13 h

Bibliothèque

Nous joindre  450 454-4502 x109

 bibliotheque@mst-michel.ca

Heures d'ouverture

**LA BIBLIOTHÈQUE EST FERMÉE DU 10
AVRIL JUSQU'À LA FIN OCTOBRE 2019**

TAXES MUNICIPALES

Prenez note que votre deuxième versement est dû le 27 juin prochain.

Vous pouvez effectuer vos paiements de la façon suivante:

- Chèque
- Argent comptant
- Carte de débit
- Dans la plupart des institutions financières

Par mode électronique de la majorité des institutions financières.

BUREAUX FERMÉS

L'Hôtel de ville sera fermé les lundis 24 juin et 1er juillet.

Pour toute urgence concernant les travaux publics, vous pouvez communiquer avec le service de garde en composant le (514) 713-4502.



NOMINATION

Le conseil municipal aimerait souligner l'arrivée de madame Carole Richard à titre d'adjointe administrative pour le service des travaux publics.

CARAVANE DE LA CULTURE

Cette année encore, vous aurez la chance d'avoir accès à des produits frais, directement de nos producteurs locaux! Venez encourager les producteurs d'ici, tous les samedis, de 10 h à 12 h, au Parc des Flamants, du 25 mai au 28 septembre.



LES FEUX À CIEL OUVERT

Avec l'arrivée de l'été qui approche, plusieurs d'entre vous veulent faire des feux à ciel ouvert. Nous vous rappelons que vous devez obtenir un permis avant d'effectuer tout feu à ciel ouvert. Vous pouvez vous procurer ce permis auprès du service incendie au 450 454-4502 poste 201. **Prévoir un délai de trois jours ouvrables**, avant la date du brûlage. Ce permis est gratuit. Prenez note qu'une entrave au règlement municipal peut entraîner une amende pouvant atteindre 300 \$.



La Municipalité a rédigé une brochure sur ce sujet. Vous pouvez vous la procurer à l'Hôtel de ville ou sur notre site Web : www.municipalite-saint-michel.ca, dans l'onglet Services municipaux/sécurité incendie/permis de brûlage.

COLLECTE DE FONDS

Les pompiers du service incendie de Saint-Michel ont réalisé une collecte de fonds, le samedi 4 mai. Un barrage routier avait été érigé au coin des rues Blais et Principale pour solliciter la générosité des automobilistes. Cette collecte a permis d'amasser 1 278 \$.

Cette somme sera distribuée de la façon suivante :

- Dystrophie musculaire : 550 \$ pour le défi gratte-ciel
- Croix-Rouge : 1 000 \$ (l'Association des pompiers a décidé de contribuer à la somme de 272\$) pour les sinistrés des inondations.

BAC DE RECYCLAGE - GRATUIT POUR ENTREPRISES ET COMMERÇANTS

Quelques entreprises ont déjà reçu leur bac de recyclage gratuit! Pour vous procurer le vôtre, vous n'avez qu'à contacter la Municipalité au 450 454-4502 poste 103. Notez que tous les bacs fournis par la Municipalité, tant pour les résidences que pour les entreprises sont identifiés au bâtiment et advenant la vente de la propriété, les bacs doivent rester sur place. Merci de votre collaboration.



Un petit geste de plus pour la planète!

AGRANDISSEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE PARTICIPATION CITOYENNE

En adoptant le projet d'agrandissement de la bibliothèque, les membres du conseil municipal souhaitent ainsi faire de la nouvelle bibliothèque **LE** lieu d'animation de la vie culturelle des citoyens de Saint-Michel. Ils ont donc prévu, dans le nouvel aménagement, un mur où tous les commanditaires seraient énumérés, peu importe la valeur du don.

Afin de permettre aux citoyens d'avoir la chance de voir leur nom être inscrit sur ce mur, une commandite **Citoyen, passionné de lecture** a été créée. En effet, il est possible à tous les citoyens de Saint-Michel d'acheter une commandite pour un montant de 100 \$ et voir ainsi leur nom être indiqué sur le mur des remerciements.

Pour ce faire, vous n'avez qu'à libeller un chèque au nom de la municipalité de Saint-Michel (bibliothèque) et de le faire suivre à l'Hôtel de ville, au 1700, rue Principale, St-Michel, J0L 2J0.

Votre contribution restera inscrite sur ce mur durant plusieurs années. Une belle façon de montrer à vos enfants l'importance que la lecture a pour vous.



CAMP DE JOUR

Les inscriptions au camp de jour ont débuté le 15 mai 2019 et une soirée d'inscriptions est prévue le 30 mai à l'Hôtel de ville. Le camp de jour se déroulera du 24 juin au 15 août inclusivement, soit pour une période de huit semaines consécutives. Une neuvième semaine, du 19 au 23 août sera également disponible. Pour connaître la tarification, rendez-vous sur notre site Web : www.municipalite-saint-michel.ca/loisirsetculture/camp_de_jour



FESTIVAL DE ST-MICHEL

Festival de 
ST-MICHEL

10 août 2019

Roxane Bruneau
à partir de 20h



CLUB DE LECTURE TD

Comme à chaque été, de mai à septembre, et ce, malgré les travaux en cours à la bibliothèque municipale, les enfants de 2 à 12 ans sont conviés à profiter de leurs vacances pour découvrir l'imaginaire des livres. Cette activité est commanditée par la Banque TD. Chaque livre lu augmentera les chances de gagner un prix à la fin de l'été. Activité gratuite, mais inscription obligatoire : bibliotheque@mst-michel.ca



CÉLÉBRONS LES NOUVEAU-NÉS! - RETOUR

C'est le mercredi 15 mai à 9 h 30 au centre communautaire que l'arrivée des bébés nés entre mai 2018 et mai 2019 a été célébrée! Cette activité maman-bébé a réuni une dizaine de mamans accompagnées de leur poupon. Un beau sac cadeau était remis à chaque participante et un panier cadeau qui a été gagné par madame Alexia Lemaire-Legault qui a généreusement partagé son prix avec les autres participantes.



CONFECTION DE SAVONS AUX- HUILES ESSENTIELLES—RETOUR

Cette activité, organisée par madame Marie-Josée Lalonde, responsable de la bibliothèque municipale, a eu lieu le 11 mai dernier au centre communautaire de St-Michel. Une vingtaine de participants ont rivalisé de créativité pour confectionner des savons aux huiles essentielles, plus originaux les uns que les autres. L'atelier était donné par madame Carole Beaulieu, herboriste traditionnelle.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ÂGE D'OR—RETOUR

C'est le jeudi 25 avril qu'a eu lieu l'assemblée générale annuelle du Club de l'Âge d'or. C'est lors de ce souper que s'est déroulée l'élection des trois postes des membres de l'exécutif. Tous ont été réélus à l'unanimité! Madame Denise Ste-Marie demeure présidente, alors que monsieur Jean-Claude Rhéaume a été réélu à titre de vice-président et madame Marie Martin comme directrice. Nos félicitations à chacun de vous!

DÎNER— JUBILAIRES DE 80 ANS

C'est lors d'un dîner organisé par le Club de l'Âge d'Or, que seront présentées les personnes qui ont souligné leur 80^e anniversaire de naissance cette année. Ils seront 15 personnes. Cette activité aura lieu au centre communautaire, le dimanche 2 juin, à midi. Au menu, un suprême de poulet accompagné d'un verre offert gracieusement par la municipalité de Saint-Michel. L'orchestre Blue Moon sera au rendez-vous pour les amateurs de danse. Il en coûte 65 \$ pour deux personnes. Notez que la boisson alcoolisée est incluse dans ce montant. Pour plus d'informations ou pour vous inscrire, contactez madame Denise Ste-Marie au 450 454-3186.



AMATEURS DE PÉTANQUE

L'arrivée du mois de mai amènera le retour des soirées de pétanque, organisées par le Club de l'Âge d'Or. Cette activité se déroule tous les jeudis soirs, au Parc des Flamants, si la température le permet. Pour informations, contactez madame Denise Ste-Marie au 450 454-3186.





TOURNOI DE GOLF

Il reste quelques places pour le tournoi de golf organisé par le Club Optimiste, le 9 juin prochain. Départ prévu à 11:05 et les suivants 8 minutes plus tard. Premier arrivé, premier servi pour les choix d'heure de départ!!! Ce tournoi se déroulera au Club de golf de Napierville. **Erratum le coût est de 90 \$ + 45 \$ pour le souper.** Ce dernier se déroulera au centre communautaire de Saint-Michel (steak ou brochette de poulet). Pour plus d'informations, contacter monsieur Mario Isabelle au 514 444-1643.



COLLECTE DE SANG—RETOUR

Cette collecte de sang, organisée conjointement par le Club Optimiste de Saint-Michel et le Cercle des Fermières a eu lieu le 24 avril dernier au centre communautaire de St-Michel. L'objectif était de 80 donateurs et nous avons reçu près de 120 donateurs! Merci d'avoir été si généreux. Faire un don de sang, c'est faire un don de vie!

CERCLE DES FERMIERES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

C'est le lundi 17 juin à 19 h 30 que se déroulera l'assemblée générale annuelle du Cercle des Fermières de Saint-Michel. Cette rencontre aura lieu à la salle Rubis au centre communautaire. Pour toutes informations sur les différentes activités du Cercle des Fermières, contactez madame Denise Perrier au 450 454-6240.

ACTIVITÉ SUR LA SÉCURITÉ EN VÉLO—RETOUR

Cette activité, organisée par le Club Optimiste de Saint-Michel le 5 mai dernier, a connu, encore cette année, un franc succès! Malgré un temps un peu incertain, plus de deux cents personnes ont pris le départ du défilé en vélo, à 11 h le dimanche matin et une centaine d'enfants ont participé aux compétitions. La majorité d'entre eux se sont partagés les excellents hot-dogs préparés par les bénévoles pour le dîner et plusieurs ont participé aux compétitions en après-midi. De beaux prix étaient remis aux participants, dont une vingtaine de vélos. Bravo au comité organisateur et aux bénévoles qui ont fait de cette journée une activité mémorable pour de nombreux enfants.



ATELIER D'ASSIETTES DÉCORATIVES—RETOUR

Cette activité a connu tellement de succès, qu'elle a dû se tenir sur deux soirées, afin de combler la demande! Plus d'une quinzaine de participantes ont réalisé de magnifiques assiettes, en suivant les consignes données par la responsable de cet atelier.

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC D'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Lors d'une séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité de Saint-Michel, tenue le 14 mai 2019, les projets de règlements suivants ont été adoptés :

- Projet de règlement numéro 2019-184-5 modifiant le plan d'urbanisme numéro 184 et ayant pour objet d'autoriser les activités récréatives extensives en affectation agricole;
- Projet de règlement numéro 2019-185-44 modifiant le règlement de zonage numéro 185 et ayant pour objet d'ajuster la classification des usages, de clarifier l'implantation des bâtiments principaux autorisée et de modifier certaines normes relatives à la construction;
- Projet de règlement numéro 2019-187-2 modifiant le règlement de construction numéro 187 et ayant pour objet d'autoriser les aires de stationnement souterraines.

Une assemblée publique de consultation se tiendra le **mardi 11 juin 2019** à 19h00 au 1700, rue Principale à la municipalité de Saint-Michel. L'objet de l'assemblée est de présenter ces projets de règlements et de consulter la population. Ainsi, les différents projets de règlements cités plus haut visent à modifier certaines dispositions du plan d'urbanisme, du règlement de zonage et du règlement de construction.

Au cours de cette assemblée, le conseil expliquera les projets de règlements et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Certaines dispositions du projet de règlement numéro 2019-185-44 modifiant le règlement de zonage numéro 185 sont susceptibles d'approbation référendaire.

Un résumé du projet de règlement modifiant le plan d'urbanisme suit ce présent avis. Les projets de règlements contiennent des dispositions qui s'appliquent à l'ensemble du territoire ainsi qu'à certaines zones. Les projets de règlements peuvent être consultés, sans frais, à l'Hôtel de ville de la Municipalité, situé au 1700, rue Principale à Saint-Michel, aux heures normales d'ouverture du bureau.

Donné à Saint-Michel, le 15 mai 2019.

Caroline Provost, secrétaire-trésorière adjointe

RÉSUMÉ DU PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE PLAN D'URBANISME

Le plan d'urbanisme est un document de planification encadrant l'aménagement et le développement du territoire de la municipalité de Saint-Michel. Le projet de règlement modifiant le plan d'urbanisme a pour objectif d'autoriser les activités récréatives extensives dans l'affectation agricole, soit des activités de loisirs, culturelles ou éducatives dont la pratique requiert de grands espaces non construits ainsi que des bâtiments et/ou des équipements accessoires. Les parcs, les espaces de détente, les pistes cyclables et les sentiers font également partie de l'activité récréative extensive.

SÉANCE DU CONSEIL

La prochaine séance régulière aura lieu le
11 juin à 19 h 30 à l'Hôtel de ville.